

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE LES P'TITS COEURS DAYCARE INC.	Numéro de permis 2015625	Date d'inspection Le 03 septembre 2025		
Nom de l'établissement Garderie les P'tits Cœurs Daycare		Numéro de téléphone (506) 384-2030		
Adresse 275 rue Amirault Dieppe NB E1A 1G1				
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Les éléments suivants ont été aussi observés au moment de l'inspection de surveillance :

- Le ratio enfant-personne éducatrice
- Les vérifications du casier judiciaire/vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide, les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié auprès des nouveaux membres du personnel.
- Les dossiers des enfants
- La routine quotidienne
- L'orientation positive aux enfants.

Au moment de l'inspection, il y a eu observation des jeux à l'extérieur, les jeux libres à l'intérieur, la préparation pour le dîner, le dîner (boîte à dîner) et la période de repos/dodo.

Il y a eu aussi eu une discussion avec l'exploitant de l'impact significatif que la stabilité a sur le développement émotionnel, social et cognitif des enfants lorsque ceux-ci demeurent dans leur même local avec la même éducatrice. Afin de favoriser un environnement sécurisant et propice à l'apprentissage, il est recommandé de minimiser les changements dans la routine quotidienne des enfants, notamment en veillant à ce qu'ils demeurent dans leur groupe-classe habituel et, dans la mesure du possible, avec leur éducatrice attitrée. Cette constance permet aux enfants de développer des repères stables, de tisser des liens de confiance avec les adultes qui les entourent, et de se sentir en sécurité dans leur environnement. Les transitions fréquentes ou imprévues peuvent engendrer du stress, de l'anxiété et nuire à leur sentiment d'appartenance, ce qui peut avoir des répercussions sur leur comportement et leur capacité à apprendre.

En assurant une continuité dans les relations et les routines, l'exploitant et les membres du personnel contribuent directement au bien-être émotionnel des enfants, favorisent leur autonomie et soutiennent leur développement global. Cette approche est également bénéfique pour la sécurité des enfants, car elle permet aux éducatrices de mieux connaître les besoins individuels de chaque enfant et d'intervenir de manière plus efficace et bienveillante.

Un possible futur projet de rénovation et d'agrandissement a été discuté. Une demande de changement devra

Commentaires généraux

être envoyée à la mentore en assurance de la qualité à des fins d'approbation. Il a été aussi discuté d'un possible changement de la cour extérieure. Une demande de changement devra également être envoyée également à des fins d'approbation.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 04 septembre 2025

Date

original signé par
Anna Doiron

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 04 septembre 2025

Date